

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DDFIP MARNE EN 2024

La loi de finances pour 2024 prévoit la création de 148 emplois pour la DGFIP.

À la lecture des chiffres des suppressions d'emplois 2024, la DG pourrait laisser croire que les suppressions d'emplois sont stoppées cette année.

Comme chaque année, les documents fournis visent à minimiser les suppressions incluant les renforts et les transferts d'emplois des autres administrations.

Mais il y a tromperie. En réalité, hors transferts d'emplois et charges sous-estimés, les suppressions d'emplois à la DGFIP sont, en 2024, de 200 emplois.

En ce qui concerne la DDFIP de la Marne

Cela se traduit par **la création nette de 10 emplois** qui se répartissent de la manière suivante : – 1 IDIV CN, + 2 A, + 5 B et + 4 C

Cependant, ces chiffres sont à relativiser, car **il y a 17 emplois qui sont issus de transferts de missions et redéploiements :**

- **Service Liaison et Rémunération** (dans le cadre de la RELOCALISATION) : **10 créations d'emplois** (6 B et 4 C) ;
- Le **transfert des taxes d'urbanisme** donne lieu à la **création de 2 emplois** (1 B et 1 C), issues du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT) au SDIF ;
- Le **transfert du recouvrement des contributions indirectes** (de la DGDDI) contribue à la **création de 3 emplois** (3 B) dont 2 au SIE d'Épernay (à Épernay) et 1 au SIE de Reims ;
- La création des **Centres de Gestion Financière (CGF)** s'accompagnera de la **création de 2 emplois** (2 C), issues des Ministères de la Transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT) et de l'Agriculture. (CGF du bloc 2)

En conséquence, Hors transferts de charges sous-estimées, pour les services de la DDFIP de la Marne, il s'agit non pas de 10 créations mais de 7 suppressions d'emplois :

- **Création de 2 emplois d'inspecteurs (A)** : 1 à la DCER au titre de l'accompagnement des entreprises et 1 à la PRAE – CDL de Sézanne issu de la transformation catégorielle (transformation d'un emploi d'IP en inspecteur)
- **Suppression d'un emploi d'IDIV CN** (CDL de Sézanne)
- **Suppression de 5 emplois de contrôleurs** (EDR, SIE Epernay, SIP Châlons Antenne de Sézanne, SIP Reims et SGC Reims)
- **Suppression de 3 emplois d'agents administratifs** (BILD, EDR et Trésorerie Reims Établissements Hospitaliers).

nb : même les services créés dans le cadre de la RELOCALISATION (SAPF, CCpros et SLR pour le département de la Marne) ne sont pas « protégés » par les suppressions d'emplois. Ex : 2 Suppressions d'emplois (2 B) pour le SAPF de Châlons-en-Champagne en 2024

EXERCICE EMPLOIS DDFIP MARNE EN 2024

	IDIV HC	IDIV CN	A	B	C	TOTAL	Observations
SGC de Reims	-1	1		-1		-1	Transfert vers DCER - transfert du SIP de Reims – Suppression
Trésorerie de Reims Hôpital					-1	-1	Suppression
SIP de Chalons Ant. Sézanne				-1		-1	Suppression
SIP de Reims		-1		-1		-2	Transfert vers SGC de Reims – Suppression
SIE d'Epemay				1		1	2 Création recouvrement DGDDI et 1 suppression
SIE de Reims				1		1	Création recouvrement DGDDI -
Direction BILD					-1	-1	Suppression
Direction – DODE – CGF				-1	2	1	Transfert vers SFACT – Création sur le bloc 2
Direction – DODE – SLR				0	0	0	RELOCALISATION
Direction – DODE – SFACT				1		1	Transfert du CGF
Direction – DODE – SLR				6	4	10	RELOCALISATION
Direction – EDR				-1	-1	-2	Suppressions
Direction – DCER	1		1			2	Transfert du SGC de Reims – Inspecteur accompagnement entreprise
Direction – PRAE		-1				-1	Transfert vers CDL Reims
CDL Sézanne		-1	1				Création Emploi Inspecteur – Suppression emploi IDIV
CDL Reims		1				1	Transfert de la PRAE
SDIF				1	1	2	Création taxe d'urbanisme
TOTAL	0	-1	2	5	4	10	

les cases en jaune : mouvements d'emplois liés à des restructurations (suppressions d'emplois pour certains services et en contrepartie création d'emplois pour d'autres services)

les cases en rouge : créations ou suppressions nettes d'emplois